



Les NAO pour les salaires 2025

Le contexte Teréga SA

- Une réorganisation exigeant une adaptation importante pour de nombreux salariés.
- Le choc de la suppression de la prime de fin de carrière qui permet à la direction d'économiser une somme substantielle (*équivalant environ à 8 salariés temps plein en fin de carrière*).
- Une excellente année 2024 : des résultats très supérieurs aux prévisions.
- L'UNSA n'a pas signé l'accord salarial 2024. Nous souhaitons une AG égale pour tous et une revalorisation des bas salaires.
- Malgré des mesures favorables en 2024, les augmentations générales cumulées restent inférieures à l'inflation, entraînant une perte de pouvoir d'achat de 4% sur les 4 dernières années.
- Un recul de l'ensemble des primes basées sur le point UFIP défavorable de 7% par rapport à l'inflation sur les 4 dernières années.
- Une prévision d'inflation pour 2025 : 1,5 %.
(Source Banque de France)

Notre délégation pour cette négociation

- ☐ Teréga SA : Denis Aubert, Cédric Catlas, Philippe Courbin.

Nos revendications sont alignées avec nos pratiques historiques

L'UNSA revendique

+ 2 % d'augmentation générale pour TOUS les salariés, afin de maintenir le pouvoir d'achat et maîtriser l'érosion salariale constatée sur les 4 dernières années.

Une enveloppe de **1,7 %** pour les augmentations individuelles à la hauteur des performances réalisées en 2024 et des efforts demandés pour bâtir le succès de la réorganisation.

- Une prime de 1500 € pour tous du fait des excellents résultats 2024.
- L'augmentation du plafond de l'abondement PERCOL de 1000 €, pour constituer une épargne retraite mise à mal par la suppression de l'IFC (Indemnité de Fin de Carrière).
- Le renforcement du dispositif d'augmentation de 1% de l'ancienneté pour les cadres.
- La réévaluation :
 - de 20% des gratifications pour ancienneté, celles-ci n'ayant pas bougé depuis 10 ans,
 - des primes basées sur le point UFIP qui ont perdu plus de 7% depuis 2020 par rapport à l'inflation.

Et sans oublier :

- La création d'une prime de tutorat pour l'accompagnement des stagiaires et des contrats étudiants,
- La réévaluation des tickets restaurants,
- La réévaluation de la prime équipement pour le télétravail.

3 réunions de négociation sont prévues les 16, 21 et 28 janvier.

**Moi ça va,
je suis à l'UNSA !**



Pour vous informer, recevoir nos communiqués ou nous rejoindre, contactez Frédérique Braguier

syndicat-unsaterega.fr

www.unsa-terega.org